Centre-ville

PLAN DE STATIONNEMENT

MODE D'EMPLOI

Lundi 22 octobre, un nouveau plan de stationnement entre en vigueur en Centre-ville. Stationnement gratuit (sauf parking Martini) et réglementé en trois zones, rouge, bleue et blanche. Attention : le disque bleu européen obligatoire pour les zones bleue et rouge !

Le nouveau plan de stationnement, qui entrera en vigueur le 22 octobre, partagera le centre-ville en trois zones (voir le plan ci-joint) :
- une **zone rapide**, limitée à **30 minutes** (rouge),
- une **zone de durée moyenne**, limitée à **1 heure 30** (bleue),
- une **zone longue durée**, sans limite de stationnement (blanche).

Ces nouvelles dispositions s'accompagnent bien sûr de l'utilisation du nouveau disque bleu aux normes européennes, qui fixe la durée de stationnement en fonction de l'emplacement du véhicule.

Pour utiliser le disque, c'est simple : si on se gare en zone rouge à 11h15, par exemple, on indique son heure d'arrivée sur le disque et on doit avoir quitté l'emplacement à 11h45 au plus tard.
Le stationnement sera réglementé du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures, et libre les dimanches et jours fériés.

LA SEYNE SUR MER

Centre-ville

PLAN DE STATIONNEMENT

UNE ELABORATION CONCERTEE

La réorganisation du stationnement s'est faite en concertation avec les usagers :

Première phase : reprise du parking Martini, tarifs revus à la baisse et mieux adaptés aux différentes catégories d'usagers.

Deuxième phase : un nouveau plan de stationnement en surface, toujours entièrement gratuit mais réglementé, en centre-ville. Un plan élaboré en totale concertation avec les représentants des usagers. Elus, techniciens municipaux, membres des conseils de quartier, usagers et commerçants ont travaillé au sein d'un "comité d'usagers".
Il a fallu dans un premier temps délimiter le bon périmètre, étudier les besoins, rue par rue, puis déterminer les durées de stationnement. Plusieurs séances de travail ont été nécessaires afin de trouver la bonne rotation des stationnements en surface. Un vrai casse-tête pour arriver à concilier les intérêts des uns et des autres, riverains, visiteurs, commerçants... Avec deux grands objectifs : la qualité de vie en centre-ville et l'attractivité commerciale.

LA SEYNE SUR MER